LA SAGA DU CALENDRIER SCOLAIRE

AVEC LA PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL, LE 17 AVRIL DERNIER, DE DEUX ARRÊTÉS FIXANT DÉFINITIVEMENT LES CALENDRIERS SCOLAIRES DES ANNÉES 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018, C'EST UNE PÉRILLEUSE ÉQUATION QUI SE RÉSOUT :

COMMENT RESPECTER LE RYTHME DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES SANS SE METTRE À DOS ENSEIGNANTS, FAMILLES ET... PROFESSIONNELS DU TOURISME.

Retour sur une saga, commencée en 2010, et à laquelle Domaines Skiables de France, avec les élus et les professionnels du tourisme de l'ensemble des régions, a travaillé sans relâche pour convaincre le monde éducatif de l'impact du calendrier sur l'économie et l'emploi touristiques, et des solutions existantes pour concilier ces deux objectifs importants.

Pour **Laurent Reynaud**, cette annonce est plutôt une bonne nouvelle.

« Quand le ministre de l'Éducation de l'époque, Luc Chatel, avait décidé en 2010 de réviser les rythmes scolaires avec un décalage des vacances de Pâques sur le mois de mai, nous nous étions mobilisés aux côtés d'autres professionnels du tourisme en montagne pour tenter d'enrayer ce processus dommageable pour notre activité. Sans être entendus. Ce combat a duré plusieurs années et il a fallu attendre 2015 et la succession de 3 ministres de l'Éducation du gouvernement Hollande, Vincent Peillon, Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem, pour être enfin écoutés. On peut retenir une leçon dans ce dossier : l'union et la persévérance sont les clés du succès. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que le tourisme occupe dans les décisions une place en cohérence avec l'importance de ce secteur pour la France : 7,5 % du PIB, 2 millions d'emplois directs et indirects. »

UN CALENDRIER QUI S'APPLIQUERA DÈS LA SAISON 2015-2016

Son élaboration aura pris en compte la plupart des attentes du secteur touristique:

- → Semaines pleines (y compris en 2017-2018 où Noël tombera un lundi).
- → Périodes de travail raccourcies à six semaines en moyenne entre les vacances de Noël et celles d'hiver, ainsi qu'entre les vacances d'hiver et celles de printemps, ce qui ramène les vacances de printemps presque entièrement sur le mois d'avril. Sur ce point, les professionnels de la montagne ont été entendus et l'argument d'une baisse d'activité économique de 70 % en avril et la perte de 35 000 emplois à cette période a certainement été entendue.
- → Calendrier triennal glissant (puisque le ministère publie l'année 2017-2018 en plus des autres années qui étaient déjà publiées début 2014).

« Le seul point sur lequel nous n'avons pas pu modifier ce projet concerne le zonage qui est modifié en raison de la réforme territoriale. En effet, les académies des nouvelles régions ont été regroupées ce qui induit des changements. Nous avons exprimé notre inquiétude concernant le Massif Vosgien qui risque d'être durement touché par le regroupement des académies d'Alsace, Lorraine, Champagne, Ardennes, Nord et Picardie. »

Les professionnels du tourisme se sont réjouis que leurs demandes aient été prises en compte dans le nouveau calendrier scolaire. Pour les représentants des hôteliers (UMIH), qui soulignent la prise en considération des enjeux touristiques dans la décision du ministère de l'Éducation nationale, *« l'avancement des vacances de printemps d'une semaine, permet le maintien d'une forte activité dans les stations de montagne, et donc de l'emploi. »*

Quant aux maires des stations de montagne (ANMSM), ils saluent **"le compromis équilibré"**. Laurent Wauquiez, député de la Haute-Loire, et Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, respectivement président et secrétaire générale de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM), saluent le nouveau calendrier scolaire : *« S'il prend en compte prioritairement l'intérêt des enfants, il intègre aussi la réalité économique et climatique des territoires »*.

Beaucoup de voix se sont exprimées. Pour le président du Conseil National de la Montagne Joël Giraud, *« Tout en respectant les rythmes de l'enfant [ces dispositions] permettront à la France de continuer à être la première nation du monde en termes d'économie touristique surtout en montagne »*.

Pour Sophie Dion qui préside le groupe montagne de l'Assemblée Nationale, *« Cette modification, dès la rentrée 2015-2016, permettra de soutenir l'activité touristique et économique sur nos territoires de montagne. »*

La sécurité sur les routes

La sécurité routière au moment des grandes migrations vers les stations de sports d'hiver a également été prise en compte. Les difficultés de circulation et d'accès aux stations sont des paramètres importants dans l'élaboration des nouveaux calendriers scolaires. 86 000 combinaisons différentes ont été testées pour optimiser les flux de circulation en direction des stations alpines.

QUATRE MINISTRES ET DES PROFESSIONNELS TENACES, LES DATES CLÉS D'UN DOSSIER AU LONG COURS

UNE BATAILLE D'IDÉES

Cette action aura visé à ramener les vacances de printemps entièrement sur le mois d'avril alors qu'elles débordent, depuis 2011, sur le mois de mai, provoquant une perte d'activité qui réduit la saison (donc la durée des contrats saisonniers) et fragilise l'activité du tourisme en France.
Même si c'est la montagne qui est la plus touchée dans ce dossier, notre position était partagée avec l'ensemble des destinations touristiques (littoral, montagne, ville, campagne) et par l'ensemble des acteurs (élus et socioprofessionnels).

Le ministère de l'éducation nationale est le seul habilité (par le code de l'éducation) à décider des calendriers scolaires. Ceci explique que l'impact de cette décision sur l'économie, le transport et le tourisme ait été aussi long à faire entendre : une telle décision aurait tout lieu d'être interministérielle.

C'est la recherche, sans égard pour le tourisme, d'une alternance parfaite entre 7 semaines de classe et 2 semaines de congés qui a conduit à remettre en cause la structure de calendrier qui prévalait depuis 1995.

Pourtant, une période de 6 semaines de classe en moyenne (au lieu de 7) entre les vacances de Noël et d'hiver, puis entre les vacances d'hiver et de printemps, présente l'avantage au plan éducatif de réduire la fatigue des enfants dans cette période à faible ensoleillement et propice aux maladies infantiles.
Certes, sur le papier, le 3e trimestre semble lourd... Mais dans la réalité, les ponts du mois de mai se conjuguent aux fins de classes anticipées au mois de juin pour les élèves dont les établissements sont centres d'examen du bac ou du brevet. Pour eux, une rentrée des classes mi-mai n'a pas de sens.

POIDS DES PÉRIODES DANS LA SAISON DE 2008 À 2015

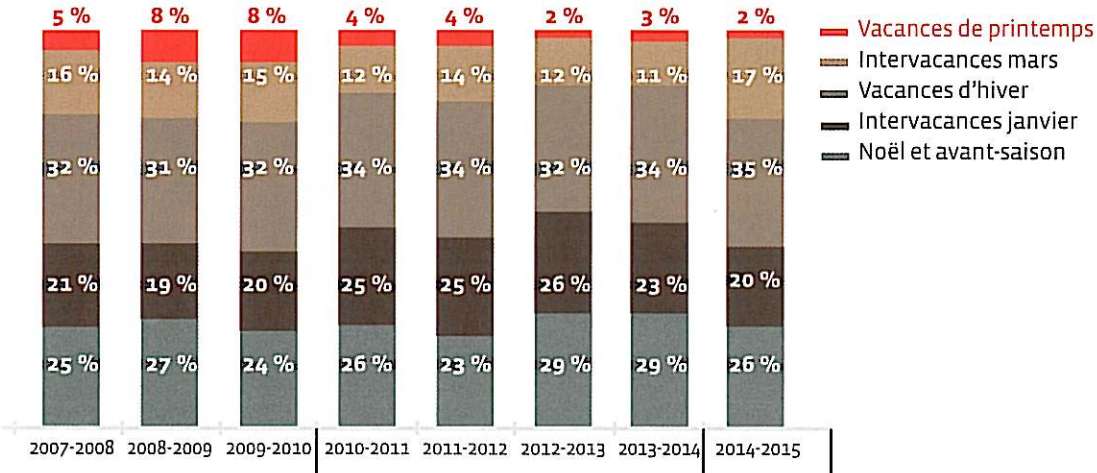

Période	Avant 2010	De 2010-2011 à 2013-2014	2014-2015	Après 2015
Noël et avant-saison	-	-	-	-
Intervacances Janvier	5	6	5	5
Vacances Hiver	4	4	4	4
Intervacances Mars	4	4	5	4
Vacances Printemps	4	4	4	4
Fin des vacances de Printemps	2 mai	9 mai	9 mai	2 mai

SYNTHÈSE : DURÉE DES PÉRIODES SCOLAIRES PENDANT LA SAISON D'HIVER (en semaines)

UN CALENDRIER D'ACTIONS MENÉES **AVEC PATIENCE ET ENGAGEMENT**

20 juillet 2009

→ Calendrier Luc Chatel : il reporte les vacances de printemps qui se terminent les 9, 6 et 12 mai pour les hivers 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013.

29 octobre 2009

→ Première rencontre entre le cabinet de Luc Chatel et les associations ANMSM (stations de montagne), ANMSCCT (communes touristiques), ANEM (élus de montagne) et ANEL (élus du littoral).

Printemps 2010

→ Interventions parlementaires (question parlementaire de Joël Giraud, rencontre d'une délégation de l'ANEM avec le ministre).

Cette séquence se solde **le 16 avril 2010** avec un rendez-vous au ministère de l'éducation nationale avec l'ANMSM, l'ANMSCCT, l'ANEM, l'ANEL et DSF. Le Ministre annonce une vaste conférence nationale sur les rythmes scolaires qui rendra vaines les tentatives ultérieures : questions parlementaires, audience auprès de F. Lefebvre (ministre chargé du tourisme), etc.

Avril 2012

→ Juste avant la présidentielle de 2012, la concertation nationale sur les rythmes scolaires n'est pas achevée. Le ministre consulte les partenaires pour le calendrier 2013-2014 sur une base identique aux 3 précédentes années (retour pour la 3e zone le 12 mai 2014). Les demandes conjointes des élus de l'ensemble des territoires touristiques qui dénoncent la situation des vacances de printemps ne sont pas prises en compte.

Été 2012

→ Jean-Paul Amoudry saisit Jean-Marc Ayrault qui charge le nouveau ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon d'examiner la question. Ce dernier lance une concertation sur la refondation de l'école dans laquelle les élus et professionnels du tourisme s'impliquent. Les questions soulevées dans les collectivités et dans les familles, par la semaine de 4,5 jours relèguent au second plan la question des rythmes annuels qui restera en suspens.

AUTOMNE 2012 DOMAINES SKIABLES DE FRANCE PASSE LA VITESSE SUPÉRIEURE

C'est à partir de l'automne 2012 que Domaines Skiables de France décide de consacrer plus de moyens et d'énergie pour une action de pédagogie à large échelle car le calendrier 2013-2014 doit être publié prochainement et le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon propose des vacances de printemps finissant **le 19 mai 2014** (!). Ce simple fait démontre que la méthode utilisée jusqu'ici ne peut donner aucun résultat. Une partie importante de nos relations presse et relations publiques sont consacrées à l'objectif. C'est une orientation que Michel Bouvard, parlementaire de Maurienne (73), nous avait recommandée.

Le 15 octobre 2012

→ Un collectif de socioprofessionnels emmené par DSF (FAGIHT, FPS et SNMSF) prend une première fois la parole. Des communiqués de presse, collectifs ou non, ponctueront désormais chaque mouvement du dossier.

Nous multiplions les rendez-vous parlementaires et dans les cabinets ministériels de l'économie, du tourisme et du redressement productif. Les préfets des départements de montagne sont également informés de l'impact du calendrier sur l'activité des stations à mesure que la part des vacances de printemps dans la saison recule toujours plus chaque saison. Leur écoute sera précieuse.

L'arrêté du 28 novembre 2012

→ Fixe le calendrier scolaire pour la seule année 2013-2014. Il fixe des vacances de printemps se terminant le 12 mai 2014 ce qui provoque une nouvelle vague d'interventions.

Le 12 février 2013

→ Un collectif élargi de socioprofessionnels prend la parole. Cette fois, ce ne sont plus les professionnels de la montagne mais des chefs de file du tourisme qui s'unissent. Domaines Skiables de France a trouvé ces alliés au sein du MEDEF national, dont il est un nouvel adhérent. Outre sa commission tourisme, le MEDEF a développé une compétence pointue en matière de formation, qui lui vaut notamment de siéger au Conseil Supérieur de l'Éducation, l'instance de concertation officielle qui rend un avis sur tous les projets de calendrier et toutes les réformes scolaires. Dans ce collectif on trouve l'UMIH (hôtellerie), le CETO (Tour opérateurs), le SNAV (Agences de Voyages), la FNAM (aviation marchande), le CNPA (automobilistes). Et pour la première fois, le syndicat de salariés FO s'aligne sur la position du MEDEF et soutient notre action.

Nous rencontrons Sylvia Pinel, secrétaire d'Etat au Tourisme à Bercy, **le 7 février 2013**.

L'ANMSM adopte une motion **le 18 janvier 2013** et les associations d'élus signent une position commune **le 20 mars 2013**.

L'AUTOMNE 2013 VOIT LES INTERVENTIONS S'INTENSIFIER

De nombreux élus, que nous informons régulièrement, écrivent ou adressent des questions au gouvernement. Ainsi, Sophie Dion et Hervé Gaymard signent ensemble un courrier au président de la République. Pierre Gattaz, Président du MEDEF, écrit à Vincent Peillon.

Il faut dire que le gouvernement doit publier le calendrier scolaire... cette fois pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

En novembre 2013

→ Sylvia Pinel ouvre les assises du tourisme pour une période de 6 mois. Dès l'ouverture, le sujet du calendrier scolaire qui devrait être au centre des débats est évité, provoquant des interventions fortes de Joël Giraud et de Dominique Marcel, présents au lancement des Assises.

Le 7 novembre 2013

→ Au congrès de Domaines Skiables de France à Strasbourg, un collectif de socioprofessionnels parrainés par Joël Giraud et Sophie Dion signent solennellement une motion ***« Tourisme d'Avril – emplois en péril »***. Le 7 novembre, ils sont 18 présents à la signer, en présence de Pierre Gattaz et de Thierry Repentin, Ministre des affaires européennes, et de Michel Bouvard. En décembre, ils sont 100. Après Noël, ils sont plus de 150, dont 70 parlementaires à avoir apporté leur soutien à la motion du 7 novembre.

Fin 2013

→ Les premiers projets de calendrier scolaire pour les 3 prochaines années sont connus. La stupéfaction est totale : des demi-semaines de vacances sont prévues à Noël 2016 et les vacances de printemps sont programmées pour se terminer plus tard que jamais (15 mai 2017). Le gouvernement est bousculé par sa propre majorité en séance de questions à l'assemblée nationale et la réaction de Domaines Skiables de France, devant la ministre Sylvia Pinel est dure. Elle était venue au Salon annuel « Grand Ski » annoncer que le calendrier 2014 à 2017 ne serait finalement pas aggravé par rapport au calendrier 2013-2014 et que les vacances de février seraient ramenées sur février. Une bonne nouvelle pour les petites stations, mais le problème des vacances de printemps trop tardives demeurait entier.

Le 21 janvier 2014,

→ Le calendrier des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 est publié. La déception est grande, et beaucoup, parmi les élus et les professionnels s'estiment battus. Les vacances de printemps doivent s'achever entre le 9 et le 11 mai pour les années 2015, 2016 et 2017.

Les interventions parlementaires permettent d'obtenir, de la part de Vincent Peillon, puis de Benoît Hamon son successeur, l'assurance de pouvoir rediscuter ces calendriers en 2015. Nos actions pédagogiques se multiplient : tribune conjointe avec l'UMIH dans Les Echos, article de fond dans l'édition Dalloz « Juristourisme », actions presse...

→ CALENDRIER SCOLAIRE

CHANGEMENT DE CAP AU NIVEAU DU TOURISME

Il se produit aussi un phénomène nouveau : la décision, prise dès 2012 par François Hollande, de confier une partie du tourisme (la promotion internationale) au ministère des affaires étrangères, donc à Laurent Fabius et aux secrétaires d'État qui se succèdent dans son entourage, contribue à faire progressivement du tourisme une cause plus écoutée. Laurent Fabius, Fleur Pellerin puis Matthias Fekl ont conscience de la chance que constitue le tourisme pour la France.

Le 22 mai 2014

→ Lors de la visite du Premier ministre à l'entreprise Staübli de Faverges (Haute-Savoie), où il est accueilli par les parlementaires, le président du conseil général, les élus locaux et les dirigeants de l'entreprise, Pierre Lestas interpelle Manuel Valls et lui remet une note sur les enjeux du calendrier scolaire pour les professionnels du tourisme en montagne. C'est la même note qui avait été remise en 2013 à son prédécesseur, Jean-Marc Ayrault, en marge d'une réunion du Conseil National de la Montagne

À l'automne 2014

→ Najat Vallaud-Belkacem devient ministre de l'Éducation Nationale. N'ayant pas en tête les engagements de ses prédécesseurs à revoir en 2015 les calendriers publiés début 2014, elle donne à la presse les mêmes éléments de réponse qu'elle adresse à Yves Censi, le député de l'Aveyron qui lui avait adressé une question à ce sujet : aucune modification des calendriers n'est envisagée en 2015 (!). La réaction des élus et des professionnels est très vive.

Nous sommes à quelques jours du congrès annuel de l'ANEM qui doit célébrer, en octobre 2014 les 30 ans de la loi montagne. Manuel Valls s'y rend et fait une déclaration d'apaisement dans laquelle il s'engage à ce que son gouvernement examine la question.

Le 25 novembre 2014

→ Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, reçoit une délégation des élus des territoires touristiques (cf. photo).

*Au premier rang de gauche à droite : Charles-Ange Ginesy député et président de l'ANMSM, Marie-Noelle Battistel secrétaire générale de l'ANEM, **Najat Vallaud-Belkacem** Ministre de l'Éducation nationale, Pierre Bretel délégué général de l'ANEM. Au second rang : Marc Francina président de l'ANMSCCT, Martial Saddier député et vice président de l'AMF, Joël Giraud député et Président du CNM, Sophie Dion députée et présidente du Groupe Montagne à l'Assemblée Nationale, Bernadette Laclais députée de Chambéry, Béatrice Santais députée de Maurienne.*

Février 2015

→ Les Préfets de Savoie et Haute-Savoie, Éric Jalon et Georges-François Leclerc, conscients des enjeux économiques et sociaux du dossier, obtiennent un rendez-vous au Ministère de l'Éducation Nationale. Pierre Lestas et Laurent Reynaud sont reçus par Jérôme Teillard, Conseiller au Cabinet de la Ministre

« Un échange décisif » selon le Président de Domaines Skiables de France et qui va marquer un tournant dans l'appréciation du dossier au plus haut niveau.

À l'issue d'une réflexion interne au gouvernement et d'une série de consultations, **le 16 avril 2015**, deux arrêtés de la ministre de l'éducation nationale modifient pour l'un les calendriers pour les années 2015-2016 et 2016-2017, et arrêtent le calendrier 2017-2018 pour l'autre.

Les vacances de printemps des années 2016 et 2017 s'achèveront le 2 mai, soit un retour à la situation qui prévalait avant 2010. L'année 2017-2018 est particulière car Noël et le jour de l'an tombent un lundi. La solution qui avait été retenue en 2006-2007 ne sera malheureusement pas reprise (La période d'enseignement de mars avait exceptionnellement été réduite de 6 à 5 semaines afin d'éviter que les vacances de printemps ne débordent sur mai).

Pour **Pierre Lestas**, Président de Domaines Skiables de France, ***« il était important de revenir sur cette saga et d'en tracer les étapes. Elle raconte une histoire de persévérance, d'engagement et surtout de solidarité entre tous les acteurs de la montagne. »***

Retrouvez l'Arrêté du 16 avril 2015 fixant le calendrier scolaire des années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 dans la circulaire DSF n° 3283.